

## ▶▶▶ ENSEIGNEMENT PRATIQUE INTERDISCIPLINAIRE (EPI) ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ (AP) :

- En plus des enseignements disciplinaires normaux, il est proposé des enseignements complémentaires composés des EPI et de l'AP

Les EPI proposés à Chadignac

- l'animal : animaux domestiques et sauvages : cheval, abeilles, gibiers, chiens...
- les végétaux cultivés : horticulture, maraîchage, art floral, paysage...
- les activités de loisirs : VTT, drones, canoé, rando, course d'orientation...

## ▶▶▶ POURQUOI CHOISIR CHADIGNAC ?

- Un établissement à taille humaine pour un accompagnement vers la réussite.
- Un effectif réduit adapté à un apprentissage individualisé.
- Des situations pratiques nombreuses.
- Rythme des journées spécifique

## ▶▶▶ LA FORMATION EN BREF :

- Modalité : Formation initiale scolaire
- Bourse : Sur dossier instruit sur site
- Restauration : 535 euros/année (demi-pension)
- Hébergement : Internat 1530 euros /année (restauration comprise)
- Transports scolaires : Navettes quotidiennes avec la gare routière de la ville et lundi/vendredi avec la gare ferroviaire
- Durée de formation : 1 an
- Plateaux techniques : Atelier agroéquipement, travaux paysagers, électrique
- Exploitation : Maraîchage, horticulture, Art floral

Diplôme délivré par le ministère de l'éducation nationale par contrôle en cours de formation et épreuves terminales.

3<sup>e</sup>  
**1** an  
**29** heures/  
semaines  
**32** semaines



### PARCOURS EDUCATIFS

Parcours AVENIR  
Parcours CITOYEN  
Parcours CULTURE  
Parcours SANTÉ



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



**Vous avez besoin de retrouver confiance en vos moyens scolaires**

**Vous aimez la nature, les manipulations et la pratique**

**Vous voulez développer votre projet professionnel**

### ▶▶▶ OBJECTIFS :

- Mettre l'élève en situation de réussite.
- Le préparer au Diplôme National du Brevet « série professionnelle ».
- Activer sa motivation pour les études, par une pédagogie basée sur des supports concrets (visites et travaux pratiques).
- Conforter ses choix d'orientation

### ▶▶▶ CONDITIONS D'ADMISSION :

- Etre élève de 4<sup>ème</sup>
- Réaliser un entretien avec les enseignants lors de la Journée Portes Ouvertes ou prendre rendez-vous avec le proviseur.
- Remplir un dossier de demande d'inscription dans votre collège d'origine (en juin).
- Attendre le résultat de la commission académique d'affectation.

### ▶▶▶ POURSUITES D'ÉTUDES :

par la voie scolaire ou l'apprentissage

- CAP
- Seconde professionnelle
- Seconde générale et technologique

### ▶▶▶ DÉCOUVERTE DES ENTREPRISES ET SEMAINES THÉMATIQUES :

- 2 semaines de stage individuel en entreprise.

Semaines thématiques : « accueil » - « mise en œuvre et valorisation des projets » - « éducation à la santé et à la sexualité »

